Image not found or type unknown

Vidéo diffusée par mon école

Par **Guiless**, le **04/05/2015** à **21:45**

Bonjour,

Il y a un an mon école à publié une interview de moi.

Je précise que j'ai été convoqué à l'école oralement sans vraiment savoir de quoi il retournait. Nous étions trois, et nous avons été filmé pour parler de notre expérience dans notre cursus à l'école. Je me suis bien doutée qu'elle serait diffusée mais sans savoir où et comment.

Un mois plus tard, une interview de moi seul a été publié avec mon nom et prénom. N'importe qui tapant mon nom dans google peut donc aisément trouver cette vidéo, je n'ai jamais été prévenue de ce détail.
Aujourd'hui, je voudrais supprimer cette vidéo étant donné qu'elle est trop facile à trouver et donne trop d'informations sur mon parcours.
Je souhaiterais savoir ce que l'école à droit d'utiliser ou non de ces images, est ce que ma simple inscription peut leur donner le droit de les diffuser? Dois je attendre de ne plus être étudiante?

Par **catimini34**, le **04/06/2015** à **00:38**

Manifestement il y a eu aucun contrat de signé, donc il s'agit d'une autorisation tacite. Vous pouvez donc la retirer à tout moment !
Il suffit de leur envoyer une lettre précisant que vous ne souhaitez pas voir cette interview être diffusée sur Internet (d'autant plus que vous y apparaissait seul)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés